

déploiement de nos forces, de fournir un avion supplémentaire. Cet appareil, un Hercules C-130, sera placé sous le commandement des Nations Unies, et servira au transport du personnel et du matériel à l'intérieur de la Namibie." M. Clark a pour sa part ajouté que "le Canada avait demandé aux Nations Unies d'adresser des requêtes similaires à d'autres pays qui, espère-t-il, répondront à l'appel. Il a indiqué que le Canada examinera de nouveau la durée de cette contribution en consultation avec les Nations Unies."

Le reste des effectifs - 203 hommes - quitteront Ottawa et Trenton le mercredi 12 avril. La plupart arriveront en Namibie le lendemain, les autres au plus tard le vendredi 14 avril. Un tiers d'entre eux environ assumeront immédiatement les fonctions de soutien logistique qui leur ont été déjà assignées. Les autres se verront provisoirement assigner diverses responsabilités en rapport avec les activités de déploiement des effectifs du GANUPT, et prendront vraisemblablement les fonctions qui leur ont déjà été assignées à la fin du mois d'avril. Le ministre associé de la Défense nationale, l'honorable Mary Collins, a rendu visite aux troupes, à la Base des Forces armées canadiennes à Pettawawa avant leur départ.

Le Canada maintient son engagement à l'égard de la mise en oeuvre des résolutions 435 et 632 du Conseil de Sécurité, qui constituent l'objectif du dernier plan et qui prévoient la tenue, en novembre, d'élections supervisées par les Nations Unies en Namibie. Grâce à un programme mis en place par le Haut Commissariat pour les réfugiés, auquel le Canada a versé une contribution de 2 millions de dollars, les Namibiens à l'étranger, y compris les membres de la SWAPO, pourront dès le mois prochain entamer un retour pacifique afin de participer aux élections.